

Sur convocation du Maire en date du 8 juillet 2016, les membres du conseil municipal se sont réunis le 11 juillet 2016 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

SONT PRESENTS : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Laure DARRÉ, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Robert LAURAIN, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Claude VINCENT

ABSENTS EXCUSES : Philippe RETOURNARD qui a donné pouvoir à Serge COSSIN, Marie-Odile DEFRERE-MILLER qui a donné pouvoir à Nathalie DRON

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Laure DARRE

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation dernier conseil municipal en date du 9 juin 2016

Le dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

Le Maire aborde le second point de l'ordre du jour.

Point n°2 : Biens soumis à droit de préemption

La commune n'exerce pas son droit de préemption pour une maison située rue du Levant vendue 180.000 €

Point n°3 : Rectification d'une délibération pour facturation de panneaux routiers

Une erreur de 20 € s'est glissée dans le montant à facturer aux riverains de l'Impasse des Acacias pour la pose de panneaux routiers. Il fallait inscrire 961.46 € et non 941.46 €. Ce qui est accepté à l'unanimité.

Point n°4 : Proposition d'achat d'un terrain

Mme LEVAL Gisèle épouse THEVENET et Mme LEVAL Nicole proposent à la commune d'acheter 2 parcelles situées ZK59 pour 28a 15ca et ZK60 pour 37a 00ca au lieudit « Derrière le Beha ». 1.200 € ont été proposés pour les deux terrains, ce qu'elles ont accepté. Les frais de notaire restent à la charge de la commune.

Point n°5 : Travaux rue de Mirecourt : ouverture des plis suite à appel d'offres

Le dossier avait été présenté lors de la dernière réunion de conseil municipal mais la délibération n'a pas été prise. C'est donc à l'unanimité que le conseil s'est rangé à l'avis de la commission d'Appel d'Offres qui a choisi la société EIFFAGE pour un montant de 445.279,54 € HT.

Point n°6 : Admission en non-valeur

La Trésorerie demande au conseil municipal d'admettre en non-valeur une somme de 255.64 € dans le budget de l'eau. Ce qui correspond à divers reliquat de factures d'eau pour une vingtaine de personnes pour lesquelles les restes à recouvrer sont inférieurs au seuil de poursuite.

Aussi, dans le budget de la Commune, différentes petites créances datant pour une d'entre elles de 2002, font l'objet également d'une demande d'admission en non-valeur et ceci pour un montant de 52.20 €.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour ces différents dossiers sauf Maurice JEROME qui s'abstient.

Point n°7 : Mutualisation des services techniques entre la CAE et la Commune de Darnieulles

Le 26 janvier 2015, une délibération a été prise lors d'un conseil communautaire en vue de créer un service commun en matière d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage et de passation de marchés publics. Aussi, il nous est demandé de valider cette décision et accepter la convention qui a pour mission d'accompagner les collectivités dans le choix et l'aboutissement de leur projet.

Elles concernent différents domaines tels que les bâtiments, la voirie et les espaces publics et portent aussi bien sur les équipements existants qu'à construire (étude d'opportunité, de faisabilité, de diagnostics, de conseils sur place, de pré-programmations, de rédactions de cahiers des charges, de recommandations).

La commune devra verser 6.928 € par an pour ce service.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette mutualisation et charge le maire de signer la convention.

Point n°8 : Prolongation de contrats à durée déterminée

Le contrat d'un adjoint technique pour les heures effectuées à la cantine scolaire et à l'école élémentaire s'est terminé. Le conseil municipal décide de lui refaire un contrat aux mêmes conditions à compter de septembre pour l'année scolaire 2016-2017.

De même, un agent d'entretien se voit reporter son contrat d'accompagnement dans l'emploi pour une durée de 1an à compter du 10 août 2016 à 30 heures par semaine, ce qui est accepté à l'unanimité.

Point n°9 : Mutuelle du canton de Golbey

Les conseillers départementaux du canton de Golbey ont engagé une démarche d'accès aux soins pour les 14 communes du canton. Avec l'accord de principe de tous les maires, ils proposent aux habitants ainsi qu'aux personnes travaillant sur le territoire, de bénéficier d'une mutuelle offrant de nombreux avantages et services. C'est la mutuelle MTRL qui a été choisie.

Affaire à suivre dans les prochaines semaines.

Point n°10 : Compte rendu conseil d'école maternelle et élémentaire

Ecole élémentaire par Claudine JOFFROY

Une porte a été posée dans la classe des CP, des jeux tracés dans la cour sont demandés, la classe de Mr HARMAND sera refaite et des étagères dans la classe 4 sont demandées. Des achats sont à prévoir comme les vidéoprojecteurs, 10 tables et 10 chaises. En ce qui concerne l'entourage de l'école, les enseignants disent l'importance d'un portail piéton et préféreraient plutôt une vidéosurveillance.

Les effectifs pour la prochaine rentrée sont les suivants : 23 CP, 24 CP/CE1, 24 CE1/CE2, 24 CE2/CM1, 24 CM1/CM2, 25 CM2 soit 144 élèves

Ecole maternelle par Renelle MELI

1 scanner, 2 lecteurs CD, des lampes de poche, 1 ordinateur et une étagère ont été achetés. Concernant le vidéoprojecteur, il convient d'en acheter un qui s'installe au plafond. Un devis a été demandé : 2.848 € par vidéoprojecteur mais c'est à titre indicatif car le budget n'est pas extensible. La peinture des classes et des couloirs, un porte manteau dans la classe de grande section et la cour en enrobé ont été demandés.

Informations et questions diverses

Point sur les NAP par Claudine JOFFROY : le passage de 5 à 30 €/trimestre amène une vive réaction chez les parents. Une explication a été donnée notamment auprès de Mmes MICHEL et MAYER. Une réunion de présentation des animateurs et des activités aura lieu le 23 septembre 2016. Aujourd'hui seuls 55 enfants sont inscrits aux NAP pour la rentrée.

Communauté d'Agglomération d'Epinal : en l'absence du Maire, Claude VINCENT a assisté au conseil communautaire du 4 juillet où il a été surtout évoqué le Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales. Un courrier de la CAE nous sera adressé et une délibération devra alors être prise. D'autre part, l'enveloppe attribuée à Darnieulles pour le fonds de concours 2016 est de 14.901 €.

BAC mention très bien : Lola VEILLON et Thibaut THOCKLER

Fermeture de l'Agence Postale : du 8 au 28 août 2016

Subvention : 1.650 € pour l'arrêt de bus rue de la Gare

Une aide financière de 2.730 € par l'Agence de l'Eau nous a été octroyée pour les travaux sur le réseau d'eau.

Le SICOVAD nous fait part d'indésirables dans les ordures ménagères (cartons, déchets verts, gravats, verre)

Un administré a obtenu une aide de 6.083 € pour les travaux de réhabilitation de son habitation

Les 20 et 27 novembre 2016, le parti « Les Républicains » organise une primaire ouverte de la droite et du centre afin d'élire le candidat qui présentera le mouvement aux prochaines élections présidentielles. Notre commune a été choisie pour mettre à disposition gratuite un bureau de vote.

Robert LAURAIN explique la fin des travaux aux captages ainsi que la pose de grillage sur les périmètres de nos structures.

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h30.